



HAL
open science

Le statut linguistique des voyelles moyennes

Jean Baraduc, Gabriel Bergounioux, Véronique Castellotti, Céline Dumont,
Marie-Hélène Lansari

► **To cite this version:**

Jean Baraduc, Gabriel Bergounioux, Véronique Castellotti, Céline Dumont, Marie-Hélène Lansari. Le statut linguistique des voyelles moyennes. *Langage et Société*, 1989, 49, pp.5-24. 10.3406/lsoc.1989.2450 . halshs-01820551

HAL Id: halshs-01820551

<https://shs.hal.science/halshs-01820551>

Submitted on 21 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le statut linguistique des voyelles moyennes

In: Langage et société, n°49, 1989. pp. 5-24.

Résumé

Fondé sur une enquête auprès d'une vingtaine d'enfants d'Orléans âgés de neuf à onze ans, ce travail tente de reconstruire les conditions de l'enfreinte, c'est-à-dire des cas d'inversion d'aperture dans les voyelles moyennes du français. Sont pris en compte et pondérés les paramètres sociaux et linguistiques (paradigmes morphologiques, environnement syllabique, registre lexical, situations de discours) qui expliqueraient la transformation en cours de certaines assignations d'aperture et permettraient de considérer l'enfreinte comme une stratégie linguistique méconnue de distinction sociale.

Abstract

Baraduc Jean, Bergounioux Gabriel, Castellotti Véronique, Dumont Céline et Marie-Hélène Lansari - "The Linguistic Standing of Intermediary Vowels".

Based on a study of about twenty Orleans children (9-11 old), this paper tries to reconstruct the conditions of non-conformity, i.e. opening inversion with intermediary vowels in French. We thus consider and assess social and linguistic (morphologic constraints, syllabic environment, lexical scope, discourse situation) parameters that would explain the ongoing transformation of certain opening affixations and would enable one to consider non-conformity as an overlooked social distinction strategy.

Citer ce document / Cite this document :

Baraduc Jean, Bergounioux Gabriel, Castellotti Véronique, Dumont Céline, Lansari Marie-Hélène. Le statut linguistique des voyelles moyennes. In: Langage et société, n°49, 1989. pp. 5-24.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1989_num_49_1_2450

LE STATUT LINGUISTIQUE DES VOYELLES MOYENNES

Jean BARADUC, Gabriel BERGOUNIOUX,
Véronique CASTELLOTTI, Céline DUMONT, Marie-Hélène LANSARI
Université d'Orléans

L'un des traits constitutifs de l'image sonore du français, comparée à celles de toutes les langues en contact – sur des frontières linguistiques ou à l'intérieur même de la communauté francophone –, réside dans le caractère généralement secondaire des composantes suprasegmentales pour la détermination et la discrimination des unités¹. L'effacement d'un accent tonique lexicalisé, dont le statut reste à établir, en est l'aspect le plus marquant². Fonctionnellement, des variations discrètes d'intensité, de hauteur et de durée n'étant plus sémantiquement pertinentes, semblent confondues, ou sommées, dans les oppositions de timbre caractéristiques du vocalisme français. Le déséquilibre est flagrant, dans la phonologie du français, entre un système consonantique relativement équilibré, stabilisé pour l'essentiel depuis des siècles et démarqué de la structure latine qui demeure lisible dans ses grands traits, d'une part, et, d'autre part, un vocalisme construit autour d'oppositions précaires, à la fois élémentaires³ et fragiles. Si l'on analyse le vocalisme roman, réagencé selon les langues à partir du démembrement du système latin⁴ on constate, en français, une suite de dédoublements par la division des degrés d'aperture, les nasalisa-

-
- 1 - Phonologiquement parlant, les seules distinctions suprasegmentales pertinentes concernent l'opposition interrogatif/affirmatif/exclamatif et un ensemble particulièrement restreint d'oppositions (e.g. aspirations, redoublement...).
 - 2 - L'incidence de cette question est décisive pour un partage entre pragmatique et sémantique.
 - 3 - Élémentaires au sens où elles n'impliquent ni diphtongues, ni aspiration.
 - 4 - Cinq voyelles avec opposition de longueur dans le latin classique.

tions et les consonnifications qui compensent, partiellement, la réduction des oppositions de longueur et des diphtongues de l'ancien français⁵. Dès lors que la valeur de l'accent tonique s'estompe, les oppositions vocaliques supportent une part croissante des distinctions fonctionnelles – avant que l'écriture et le « français savant » n'introduisent d'autres ressources face à l'homonymie.

De l'inachèvement des transformations du vocalisme témoigne avant tout l'empreinte du français régional qui s'y cristallise alors que le système consonantique semble achever son unification (avec la généralisation du « r grasseyé »). D'autres attestations en pourraient être trouvées dans l'archiphonémisation du « é ouvert nasalisé » ou du « â », mais surtout dans l'indécision concernant certaines distributions⁶.

Lorsque la grammaire historique a recherché sur quels principes fonder une explication du changement des langues romanes (Diez, 1836), il a été inscrit en premier le rôle de l'accent tonique⁷ et, consécutivement, la structure de la syllabe et l'accent secondaire. Dès lors que les fonctions de l'accent tonique régressent, la structure syllabique, cruciale pour la distribution des apertures⁸, intervient *systématiquement*.

La distribution synchronique des voyelles moyennes

D'un regard cursif sur la littérature (moins dense, ou du moins plus répétitive que ce qu'on en attendrait) concernant la distribution complémentaire – ou déclarée telle – des voyelles moyennes du français, trois règles ressortent, censées régir l'apparition dans les structures de surface des phonèmes⁹. Nous les rappelons par ordre de généralité décroissante.

5 - Il s'agit de saisir non pas deux systèmes superficiellement divergents, unifiables au moyen de quelques procédures de transformation, mais deux états qui, malgré une filiation historique avérée, semblent irréductibles.

6 - Nous avons eu connaissance de l'article d'Anne Lefèvre (« Les voyelles moyennes dans le français de la radio et de la télévision » in *La linguistique* (1988)) après avoir achevé ce travail : nous nous accordons avec ses descriptions alors même que notre approche, procédures d'enquête et recherche, était très différente.

7 - Gaston Paris, considéré comme l'initiateur national de la romanistique, y consacre sa thèse dont il fera rétrospectivement l'acte inaugural de la grammaire historique du français en France.

8 - En y incluant les nasalisations, le « e dit muet », etc. qui échappaient à notre propos.

9 - Outre les travaux de Martinet et de son école, nous avons procédé par sondages à la fois dans la phonétique historique – Passy, Rousselot, Grammont –, les manuels d'orthoépie ou assimilés – Martinon, Léon –, les manuels de phonétique française et les articles sélectionnés par le fichier Francis du CNRS.

1. Règle phonotactique :

Une voyelle est ouverte en syllabe fermée et fermée en syllabe ouverte (cf. « pot/port », « né/nerf », « peu/peur »). Cette règle est reconnue de tous les francophones métropolitains et, toutes choses étant égales par ailleurs, elle serait plus systématique en français méridional, plus lacunaire dans l'Est.

2. Règle étymologique (ou orthographique) :

Les voyelles moyennes issues de la réduction d'une syllabe fermée en syllabe ouverte, d'une diphtongue ou d'un redoublement vocalique sont fermées pour « o » et « eu » et ouvertes pour « è ». L'inculcation orthographique tend à rappeler constamment l'application de cette règle refusée dans le Sud de la France (e.g. « hôte », « jeûne », « lait »...) ¹⁰.

3. Règle d'environnement :

Cette règle, comme la première, n'implique que les constituants de droite situés avant le cluster : certaines consonnes sont considérées comme rétroactivement fermantes, totalement (le /z/ après /o/ ou /eu/, e.g. « rose », « creuse ») ou partiellement (ainsi du /l/ après « eu », régulièrement fermé dans « veule » ou « meule » au sens de cyclomoteur et régulièrement ouvert dans « gueule » ou « seul »). Si le français méridional résiste dans l'application de cette règle, il est possible d'y voir aussi et surtout un changement phonétique en cours dont les règles de production ne sont plus phonologiques mais répondent à la dynamique sociale du changement linguistique ¹¹.

10 - Comme le signale A.Martinet dans *Le français sans fard*, cette opposition est neutralisée pour « o » et « eu » à la finale absolue; elle ne reste vivante que pour « é »/« è ».

11 - Deux remarques en préambule : les mêmes contraintes aboutissent à des résultats opposés pour le « eu » et le « o » d'une part et, d'autre part, pour le « é », comme en témoigne, dans l'histoire du français, l'affectation de l'accent circonflexe, fermant les deux premières voyelles et ouvrant la troisième. Deuxièmement, les linguistes ont toujours eu maille à partir avec les voyelles moyennes du français et le système de règles qui les gouverne, ce qui se note explicitement chez P. Léon qui, après avoir envisagé quatre facteurs jouant sur l'aperture, le quatrième étant « la position inaccentuée elle-même », conclut: « De ces quatre facteurs, le quatrième est le plus important. Il peut contredire tous les autres dans le style de la conversation rapide habituelle » ; ce qui n'empêche pas P. Léon d'annoncer ensuite qu'il y a 2,21 % de « o fermés » à l'oral (in *Prononciation du français standard*, pp. 47 et 63).

Procédures d'enquête

Afin de situer un état de la distribution des voyelles moyennes (« é/è », « ô/o », « eû/eu »), notre équipe, le Groupe de recherches sur l'école et le langage à Orléans, a procédé à une enquête en milieu scolaire, parmi des classes de CM1 et de CM2 d'une école du centre d'Orléans. La construction du corpus a d'abord privilégié l'homogénéité : – homogénéité « dialectale » puisque tous les enfants devaient être nés en région Centre de parents eux-mêmes originaires de cette région ; – homogénéité d'âge (de huit à onze ans) ; – homogénéité de situation (formation scolaire et univers de référence local). Par contraste, deux critères de différenciation croisés ont été retenus : – le sexe : dix filles et onze garçons ont été enregistrés ; – le milieu social : dix enfants étaient originaires des classes moyennes, onze des classes populaires¹². D'où une subdivision en quatre groupes :

- 5 FCP (filles de classes populaires) ;
- 5 FCM (filles de classes moyennes) ;
- 6 HCP (garçons de classes populaires) ;
- 5 HCM (garçons de classes moyennes).

L'enregistrement s'est fait, pendant les heures de classe, avec des groupes de deux ou trois enfants, appartenant au même sous-groupe¹³. Dans la bibliothèque où les attendaient deux membres de notre équipe, ils étaient invités à converser entre eux et avec l'un de nous sur les sujets « ordinaires » (école, loisirs, télé), cependant que l'autre, au vu de tous, s'occupait de la prise de son.

La durée annoncée de ces entretiens non directifs était de trente minutes, prolongées par des exercices plus formels de lecture, de mémorisation et de rimes. L'ensemble représente plus de cinq heures d'enregistrements exploitables sur bandes, dont toutes les interventions de plus de trois secondes ont été transcrites en phonétique, soit quinze mille phonèmes environ, une attention particulière ayant été portée aux voyelles.

Arrivés à ce point de notre travail, nous ne pûmes que constater la disparité des temps de parole : plutôt que de chercher à égaliser les données par des

12 - Nous n'aurions pu établir ni l'origine sociale des enfants, ni l'origine géographique des parents, sans l'aide de l'équipe pédagogique de l'école du Jardin des Plantes à Orléans qui nous a, avec gentillesse et compétence, apporté son indispensable appui.

13 - Comme il était prévisible, deux filles (ou deux garçons) scolarisés dans la même classe, d'un même milieu et du même quartier, ont toutes chances d'être « copines » ou « copains » et d'avoir entre eux toute la familiarité souhaitable.

procédés arbitraires, nous avons intégré ce paramètre dans notre présentation des données en classant les enfants par ordre croissant de prolixité.

Comme souvent en statistique, notre échantillon a les limites quantitatives de sa cohérence qualitative : quelle représentativité accorder à cinq ou six personnes pour des phénomènes linguistiques aussi complexes ? Pourtant, l'effet de seuil joue déjà nettement lorsque dix personnes forment un ensemble *contrastif* et quelle meilleure preuve en fournir que la possibilité d'établir un écart entre tel enfant et le reste du groupe (cf. Jefferson face aux HCM ou Nathalie face aux FCP par exemple) ?

Quant au caractère formel de la situation d'enregistrement, il ne nous semble guère avoir contraint des enfants que nous avons vus s'interpeller, plaisanter, et même sauter à pieds joints sur les fauteuils. Si la censure face à un adulte qui n'est pas un familier a joué, le micro semble peu impressionner les enfants.

Classement des données

Comme on le constatera dans le tableau ci-après, nous avons décidé que, dans la transcription, chaque phonème serait décrit, de manière univoque, comme occurrence d'un phonème déterminé ; nous avons choisi de choisir. Bien sûr, à l'écoute, l'indécision prime plus souvent qu'à son tour et l'on souhaiterait étendre jusqu'à l'indistinction généralisée le recours à l'archi-phonème. Mais, prenant le problème à l'envers, nous avons considéré que seule l'enfreinte – la réalisation non conforme d'un phonème – nous importait et qu'il pouvait suffir, en cas d'hésitation, d'attribuer la voyelle indécidable à ce que la prédictibilité attachée aux règles énoncées *supra* nous laissait en droit d'attendre pour n'introduire dans notre analyse de distorsion que négative. L'incidence de nos hypothèses s'effectuera donc par défaut et non par excès, tout au plus aurons-nous sous-estimé le phénomène que nous prétendons observer.

Un autre principe inspirait cette démarche procédurale: dès lors que nous choisissons d'intégrer dans notre étude le primat de la dimension perceptive – celle de l'écoute comme celle de l'auto-écoute, il était cohérent d'assimiler à la réalisation normée, celle que le sujet réaliserait s'il devait prononcer devant un enseignant le mot isolément, tous les cas où le phonème ne répondait pas à des critères suffisants de discrétisation.

Au terme du classement, nous avons obtenu le tableau qui figure pages 10 et 11 ci-dessus. Dans la première colonne, chaque enfant est désigné par

GRANDEURS ABSOLUES ET POURCENTAGES

PRÉNOMS	S S E O X C E I	Total è ouvert	Enf. en é fermé			Total é fermé	Enf. en è ouvert			Total è ouvert
			% ←	Nb.	% →		% ←	Nb.	% →	
SÉBASTIEN	H CM	17	0	0	0	36	2,78	1	5,88	17
LOÏC	H CP	23	0	0	0	52	0	0	0	23
STÉPHANE	H CP	36	0	0	0	46	0	0	0	36
DAMIEN	H CM	36	0	0	0	90	0	0	0	36
BENOIT	H CP	31	0	0	0	79	0	0	0	31
WARREN	H CP	35	0	0	0	105	0,95	1	2,86	35
OLIVIER	H CP	48	0	0	0	101	0	0	0	48
MELANIE	F CM	49	2,04	1	1,04	96	0	0	0	49
NADEGE	F CP	62	0	0	0	130	0,77	1	1,61	62
MARIE-H.	F CM	36	0	0	0	123	0	0	0	36
JULIE	F CM	37	0	0	0	144	0	0	0	37
ANNABELLE	F CP	76	0	0	0	115	0	0	0	76
AURELIE	F CP	56	0	0	0	140	0	0	0	56
ESTELLE	F CP	52	0	0	0	150	0	0	0	52
LAETITIA	F CM	38	2,63	1	0,52	192	0	0	0	38
LAURENT	H CM	80	2,50	2	1,04	193	0	0	0	80
ELODIE	F CP	98	1,02	1	0,60	167	3,59	6	6,12	98
JEFFERSON	H CM	105	6,67	7	3,04	230	0	0	0	105
ANTOINE	H CM	100	6,00	6	2,51	239	0	0	0	100
MATHIEU	H CP	158	0	0	0	253	0	0	0	158
NATHALIE	F CM	95	2,11	2	0,55	363	0	0	0	95
		1268	1,58	20	0,66	3044	0,30	9	0,71	1268

F : Fille H : Garçon

CM : Classes moyennes CP : Classes populaires

SOC : Origine sociale Enf. : Enfreintes

DES OCCURRENCES ET DES ENFREINTES

Total o ouvert	Enf. en o fermé			Total o fermé	Enf. en o ouvert			Total o ouvert	TOTAL
	% ←	Nb.	% →		% ←	Nb.	% →		
0	–	0	0	16	0	0	-	0	69
7	0	0	0	6	0	0	0	7	88
15	0	0	0	8	0	0	0	15	105
14	0	0	0	15	6,67	1	7,14	14	155
15	0	0	0	32	0	0	0	15	157
12	0	0	0	18	0	0	0	12	170
30	0	0	0	22	4,55	1	3,33	30	201
23	0	0	0	44	11,36	5	21,74	23	212
13	0	0	0	17	5,88	1	7,69	13	222
25	0	0	0	44	0	0	0	25	228
20	0	0	0	31	0	0	0	20	232
30	0	0	0	37	2,70	1	3,33	30	258
32	0	0	0	38	15,78	6	18,75	32	266
33	0	0	0	44	9,09	4	12,1	33	279
28	0	0	0	42	7,14	3	10,71	28	300
22	0	0	0	34	0	0	0	22	329
44	2,27	1	3,23	31	9,68	3	6,82	44	340
44	0	0	0	37	29,72	11	25,00	44	416
37	8,11	3	5,45	55	1,82	1	2,70	37	431
33	0	0	0	64	1,56	1	3,03	33	508
72	0	0	0	99	10,1	10	13,89	72	629
549	0,73	4	0,54	734	6,54	48	8,74	549	5595

Le pourcentage d'enfreintes est rapporté au nombre de phonèmes d'origine (les enfreintes en « é fermé » par rapport aux occurrences d'« è ouverts ») et d'arrivée (les enfreintes en « é fermé » par rapport à l'ensemble des occurrences en « é fermé »).

un prénom, les deux suivantes indiquant le sexe et le milieu social d'origine¹⁴. S'inscrivent à la suite les quatre phonèmes avec, pour chacun d'eux, le nombre d'enfreintes rapporté au nombre total d'occurrences. Ainsi Nathalie a enfreint deux fois l'une des trois règles concernant l'aperture du « é » qu'elle a employé 363 fois en tout (y compris les deux enfreintes qui auraient dû normalement s'ajouter aux 95 « è »). Ce tableau permet donc des calculs croisés, l'enfreinte devant être mesurée en fonction de l'ensemble effectif et de l'ensemble attendu d'appartenance. Les enfants, classés en fonction du total des voyelles réalisées (des 69 de Sébastien aux 629 de Nathalie), s'échelonnent selon leur temps réel d'accès à la parole. Il y a de quoi méditer sur un classement qui réduit presque au silence un garçon des classes moyennes alors qu'une petite fille des classes populaires se hisse au dix-septième rang, mais ces « anomalies » se trouveront confirmées par l'anomalie de locuteurs qui se signalent non seulement quantitativement par le nombre des phonèmes mais aussi, qualitativement, par leur distribution.

Données et enquête : les contraintes

La transcription du E

Si le système vocalique est au principe des changements phonétiques en cours, il semble que les diverses réalisations de la paire « eu/eû » soient au cœur de l'ensemble. Lorsque les transcriptions ont été achevées, au moment de la confrontation de tous les résultats simultanément, cette distorsion apparut immédiatement : alors que chaque paire offrait une certaine constance – ou une certaine cohérence – dans ses distributions d'un enfant à l'autre, les « eu » dessinaient des profils aberrants.

L'explication se résume à deux divergences dans l'interprétation scripturale :

– le « euh » phatique de recherche ou d'euphémisation est, selon les locuteurs, ouvert ou fermé et, sauf à l'inscrire dans une colonne particulière, il suffit à lui seul à transformer les distributions internes¹⁵.

– la réalisation pleine du « e muet » sera interprété tantôt comme un « eu ouvert », tantôt comme un « eu fermé », sans que puisse se trancher,

14 - Le milieu social est une donnée contrastive : c'est moins la définition substantielle de la profession des parents qui nous a intéressés que la possibilité d'opposer deux ensembles assez différenciés par leur composition cumulée de capital économique et culturel.

15 - D'autant que cette paire n'aurait qu'une fréquence cumulée de l'ordre de 1 % selon Léon et Carton.

autrement que pratiquement, à partir de quel moment un « e » n'est plus tout à fait labile¹⁶.

Paradoxalement, c'est au point même où le changement est aujourd'hui le plus évident, qu'il nous aura fallu différer l'analyse, d'autant que l'indécidabilité concernant les contextes syllabiques fermants (nature de la consonne faisant rime) ne permettait pas de trancher quelles étaient les enfreintes.

Aspect qualitatif

Deux problèmes nous ont sollicités : la diversité des transcripseurs – nous étions cinq – et la représentativité finale de nos locuteurs. Sur le premier point, il est certain que chacun d'entre nous a une approche de l'écoute et une grille phonétique spécifiques. Que certains écarts soient imputables à la variété des enquêteurs est probable ; néanmoins, une communauté d'objectifs, de règles, et même de conduite au sens large, limitait l'ampleur de la variation cependant qu'une vérification *a contrario* n'a pas permis de déceler de distorsion systématique corrélable à l'un d'entre nous. Vu le traitement de l'enquête, si la différence peut être sensible, il faudra incriminer plutôt quelque réaction subjective face à un locuteur concret dont on note un à un les propos que par une interprétation « marquée » des données¹⁷.

Quant aux enfants enregistrés, nous avons expliqué quels avaient été nos critères de sélection. La variation dialectale a pu être éliminée très efficacement, le contraste sociologique, pour sommaire qu'il était, devait suffire à opposer en deux groupes les enfants. Mais il n'était pas possible d'anticiper sur ce que, malgré nous, l'enquête devait nous enseigner : que tel enfant, « codé » dans les classes moyennes, était extrêmement renfermé et en cela bien peu représentatif de l'aisance à l'oral que devait lui assurer ses origines, et que dire de tel autre qui transforma le dialogue en psychodrame, en nous présentant sa détresse d'enfant abandonné et son angoisse. Serait-il possible qu'une parole aussi brûlante n'inscrive pas, en quelque point de la phonologie, la souffrance et l'appel à témoin qui nous était destiné ?

16 - Enfin, dans quelques cas, la transcription en « eu » du « o » s'est imposée, dans « Orléans » (= Eurléans) notamment.

17 - Sur cette question, nous rejoignons en tous points l'introduction détaillée du *Français parlé* de Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean.

La dynamique du changement.

Ces remarques ne visent pas à infirmer notre corpus mais à en établir les conditions de validité, c'est-à-dire la configuration nécessaire à l'épreuve des hypothèses. Il aura fallu, pour homogénéiser les données, annuler la dimension temporelle (en durée et en tempo) des échanges linguistiques, les micro-situations de discours (du gros mot malsonnant à l'impitoyable ânonnement du Corbeau et du Renard) et l'interaction verbale immédiate. La perte, pour être sensible, autorisait seule les opérations de comptage, donc de classement et de représentation, les agencements en tableaux matriciels, histogrammes, surfaces de répartition.

Pour une langue aussi travaillée par les linguistes que le français, la lecture des schémas et des graphes est évidemment informée, conduite par les attentes autorisées par la comparaison, anticipant des résultats, cherchant des différences, en trouvant parfois. Ainsi, concernant les voyelles moyennes, nous avons relevé :

- une confirmation de la tendance à la neutralisation des apertures, spécialement dans les syllabes internes des mots pour « o fermé » et dans les finales ouvertes. Même l'aperture des « é ouverts » en finale ne reste réellement distinctive, en ce qui concerne la morphologie verbale, que chez trois enfants ;

- la variation extrême des distributions internes : on note, dans le rapport « é fermé »/« é ouvert », un échelonnement de 1,1 pour 1 à 1 pour 6 (le rapport entre les « o » varie du simple au double¹⁸). Au-delà des effets attendus de la dispersion statistique, l'ampleur des écarts atteste une profonde altération des réalisations phonétiques dans des environnements donnés (ou plutôt, l'existence de systèmes de production phonétiques socialement différenciés) ;

- des *enfreintes*, c'est-à-dire des configurations de traits phonologiques associés dans des structures qui les excluent d'un point de vue orthoépique (la réalisation du trait /+ ouvert/ ou /+ fermé/ dans un environnement, ou pour une unité lexicale, qui requerrait le trait opposé¹⁹). En dépit du caractère formel de l'enquête, nous n'avons jamais enregistré de correction ou d'autocorrection une fois le mot achevé. Pourtant, le phénomène n'est pas rare : seize enfants réalisent 81 *enfreintes*, soit 1,5 % des 5600 phonèmes recensés, et ces chiffres sont des minima. Il faut donc supposer que ces

18 - Cf. tableau 1.

19 - Il ne peut donc s'agir de variables stylistiques.

réalisations appartiennent déjà à la grammaire d'une majorité de locuteurs et en tous cas à celle de tous les auditeurs.

Parce qu'elles sont intégrées aux systèmes de reconnaissance des enfants, parce que leur répartition, quoique multiforme, ne semble pas aléatoire, les enfreintes devaient nous permettre de saisir, au-delà des différences individuelles, la dynamique du changement, c'est-à-dire un locus de variation sur lequel nos paramètres nous autorisaient à interroger la composante sociale et sexuelle de l'évolution phonétique. Nous étudierons successivement :

- l'absence d'enfreintes ;
- les enfreintes en « ô/o » ;
- les enfreintes en « é/è » ;

avant de sommer les résultats, à la recherche de modèles de variation, c'est-à-dire de fréquences et d'écarts.

Pas d'enfreintes

Les cinq enfants qui n'ont commis aucune enfreinte ont en commun un temps de parole inférieur à la moyenne, ce qui induirait une explication statistique (un phénomène de fréquence égale à 1,5 %, rapporté à un référent comprenant cent éléments ou moins²⁰ ne présente pas de valeur de résolution satisfaisante). Néanmoins, si l'argument vaut encore pour Benoît (157 occurrences), il devient difficile à soutenir pour Marie-Hélène (226 occurrences) et Julie (232 occurrences²¹). Peut-être faudrait-il alors recourir à un argument de type pragmatique, corrélant le temps de parole à l'autocensure (le silence serait la première forme de réserve, la conformité aux règles la seconde), ce que confirmerait partiellement le fait que, parmi les cinq enfants les plus prolixes (>300 occurrences), quatre ont des taux d'enfreintes supérieurs ou égaux à 2 %²².

Nous distinguerons donc entre la conformité des HCP (Loïc, Stéphane, Benoît), indécidable en raison des censures du silence, et le conformisme des FCM (Julie et Marie-Hélène), plus statistiquement assuré. En les rapportant à leur groupe, nous reconstruisons deux profils opposés :

20 - Loïc a 88 occurrences, Stéphane 105.

21 - D'autant que Sébastien, Damien et Nadège, avec moins d'occurrences, réalisent une ou deux enfreintes.

22 - Seuls six enfants atteignent un tel taux.

– pour HCP, l'enfreinte apparaît comme un phénomène rare à l'intérieur du groupe dans son entier (le rapport des enfreintes à l'ensemble des occurrences varie de 0 % – pour trois enfants – à 0,6 % pour Warren) ;

– au contraire, pour FCM, si deux enfants ont 0 %, les trois autres sont comprises entre 1,3 et 3 %. L'enfreinte y apparaît comme une marque – au sens linguistique et stylistique du terme –, privilégiée par les FCM les plus à l'aise à l'oral.

Entre la conformité des HCP, globalement réfractaires à l'enfreinte et la division des FCM, FCP (variation comprise entre 0,4 % et 3,2 %) et HCM (variation comprise entre 0,6 et 4,3 %) représenteraient des solutions moyennes, ne fût-ce que par la présence d'enfreintes chez tous les locuteurs de ces groupes.

Enfreintes en « o ouvert »/« o fermé »

Ce sont les plus fréquentes : treize enfants en réalisent 48, soit 6,5 % du total des « o fermés²³ » devenus « ouverts » (10 enfants réalisant les 33 enfreintes sur une autre voyelle moyenne). Que la réalisation d'un archiphonème apparaisse concevable dans ces positions n'explique pas que la forme réellement attestée soit l'inverse de celle attendue : nous avons écouté²⁴ Mélanie déclarer « i s'promèn' », « chocolatrie », « abonner »... Plus encore, eu égard à l'absence de traits dialectaux, la neutralisation ne peut rendre compte d'ouvertures comme « saute » (Elodie), « drôle », « faute », « repose » (Estelle). Dans la conscience linguistique, l'archiphonémisation du « o fermé » tendrait à constituer une forme suffisante qu'il faudrait facultativement spécifier pour aboutir à l'interprétation *reçue* – ce qui serait advenu si nous avions demandé à Estelle de prononcer isolément les mots « drôle », « faute », « repose » – mais qui, dans certaines situations de discours (i.e. des usages socialement spécifiés de la parole) pourrait recevoir l'aperture phonologique opposée, ce que nous appelons une *enfreinte*²⁵).

23 - A rapprocher des pourcentages de 0,3 %, 0,7 % et 1,6 % des autres voyelles étudiées. Il y a 48 enfreintes sur 734 « o fermés » contre 33 enfreintes sur les 4 861 autres voyelles étudiées.

24 - Le « o fermé » réalisé « o ouvert » est souligné.

25 - Nous apporterions ainsi une confirmation empirique quant à l'existence d'une ligne autosegmentale distincte des apertures dans la phonologie du français telle que la propose P.Encrevé (*La liaison avec et sans enchaînement*, p.145 et *passim*).

La neutralisation de la paire devrait trouver confirmation dans les occurrences d'enfreintes transformant les « o ouverts » en « o fermés »²⁶. Or, il ne s'en trouve que quatre, réalisées par trois enfants :

- un mot, assimilable aux cas de fermeture devant la sonore /z/: « grosse » (l'euphémisme pouvant y contribuer) ;
- un mot de patois savoyard enseigné par l'instituteur à l'occasion des classes de neige : « biolo » pour « bouleau » (mais son encodage phonologique est probablement fermé dialectalement) ;
- deux mots employés par Antoine, « frott'ment » et « sportif », tous deux devant double consonne, avec remontée du cluster à gauche de la voyelle. Soit deux enfreintes vraies sur 549 « o ouverts » : la réduction à l'archiphonème ne s'exerce pas symétriquement dans la paire qui, en l'état actuel du changement, opposerait une forme en cours de neutralisation (« o fermé ») et une forme marquée (« o ouvert »).

Si l'on admet que l'ensemble du système phonologique ne tend pas vers plus d'ouverture – ce que prouverait le nombre limité d'enfreintes relevées en « è ouvert » ou l'abandon progressif du « a d'arrière » –, il faudra recourir à une explication moins phonologique que sociale.

Dispersion sociologique des enfreintes en o/ô

Une première disparité apparaît immédiatement :

- les HCP réalisent 2 enfreintes sur 150 occurrences
- les HCM 13 sur 157
- les FCP 15 sur 167
- les FCM 18 sur 260²⁷.

Le déséquilibre flagrant entre HCP et les autres groupes s'atténue fortement si l'on prend en compte que 11 des enfreintes réalisées par les HCM le sont par Jefferson, ce qui ramène les HCM au niveau des HCP. Pour l'ensemble des garçons, hors Jefferson, quatre réalisent un total de quatre enfreintes et six n'en font pas (mais quatre d'entre eux ont moins de 18 « o fermés »). En revanche, l'absence d'enfreintes de Julie, de Marie-Hélène et de Laurent (>30 « o fermés ») apparaîtrait comme un choix²⁸.

26 - La distribution interne de la paire étant de 60 % de « o fermés » pour 40 % de « o ouverts ».

27 - Dont 10 pour Nathalie.

28 - Rappelons que les phénomènes dont nous parlons ont une fréquence réelle faible : les 6,5 % d'enfreintes en « o ouvert », si tranchés sur un histogramme, concernent environ un phonème sur 250 dans la chaîne parlée.

DISTRIBUTION RELATIVE DES ENFREINTES PAR GROUPE SOCIAL ET PAR SEXE

S E X E	S O C I E T E	%		Enf. é fermé	Total é fermé	Enf. è ouvert	Total è ouvert	Total o ouvert	Enf. o fermé	Total o fermé	Enf. o ouvert	Total o ouvert	Total enf.	
		Total ouvert	à ouvert											
H	CP	331	0,00	0	636	1	331	112	0	150	2	112	1229	3 0,25
H	CM	338	4,44	15	788	1	338	117	3	157	13	117	1400	32 2,29
F	CM	255	1,56	4	918	0	255	168	0	260	18	168	1601	22 1,37
F	CP	344	0,29	1	702	7	344	152	1	167	15	152	1365	24 1,75
Total		1268	1,58	20	3044	9	1268	549	4	734	48	549	5595	81 1,45

Le pourcentage d'enfreintes est rapporté à son ensemble d'origine et à son ensemble d'arrivée

Analyse des occurrences

Situations de discours

En ce qu'une inversion d'aperture constitue une forme marquée, inscrivante à terme la licéité du changement, une explication pragmatique paraissait probable pour certains cas. Si l'on oppose la fermeture de « grosse » à certaines des ouvertures que nous rencontrons, nous étayerons l'équivalence : (fermeture = euphémisation) vs (ouverture = emphase).

On en retrouverait l'empreinte dans le « oh là là! » de Mélanie, dans les « horreur » d'Aurélie (cinq occurrences), le « drôle » d'Estelle ou le « Saute! » d'Elodie dans un récit de transgression de l'autorité du maître à destination d'enseignants.

A terme, le « o ouvert » isolé évoluerait vers un signal phatique, la marque du discours comme tel dès lors que le fait même de parler est en soi une forme marquée de la présence d'un sujet à l'univers du langage. C'est en ce point que nous rendrions compte des enfreintes de Nathalie, toutes constituées de « Oh! » et de « boh! » de ponctuation.

Le cas des nasales

Jefferson constitue un cas idéal-typique puisque près du quart de ses « o fermés » (11 sur 48²⁹) a changé d'aperture. Sur onze enfreintes, six sont situées à gauche d'une nasale, qu'une segmentation interne puisse y être lexicalisée³⁰ ou non, comme dans « roman », « Domi » ou « Dominique³¹ ». Il est sûr que la dénasalisation, présente dans les resyllabations (transformations paradigmatiques de noms et d'adjectifs, conjugaisons, liaisons et enchaînements) paramétrise vers l'ouverture l'ensemble des « o fermés » devant nasale.

Autres cas

Le déplacement de la coupe syllabique, la troncation interne, la dénasalisation fraient autant d'accès à une indécision généralisée quant à l'interprétation du phonème « o » dans des positions où la fermeture était attendue, la surdétermination s'inscrivant au principe du changement³².

29 - C'est-à-dire ses 37 « o fermés » ajoutés aux onze enfreintes les transformant en « o ouverts ».

30 - Comme « bonne » dans bonhomme, ou « personne » dans personnellement ».

31 - Les noms propres, parce qu'employés souvent en apostrophe, semblent particulièrement sensibles à l'aperture d'emphase.

32 - Cependant, on est confronté à des « o ouverts » dans « aujourd'hui », « on aura », « beaucoup », « aussi », « vôtre », sans qu'aucun principe particulier n'y puisse répondre, ce qui irait dans le sens d'une neutralisation disymétrique de la paire entre forme neutralisée et forme marquée.

Reste que la modification est plus avancée chez les filles que chez les garçons, 23 enfreintes contre 4 si l'on soustrait Nathalie et surtout Jefferson dont les onze enfreintes se rencontrent sur des prénoms féminins (« Domi », « Dominique », « Sophie ») ou l'imaginaire du conditionnel (« faudrait », « y'aurait ») et du « roman », ménageant une autre dimension à la phonologie, celle où la confusion avec la mère qui se dérobe, permet l'identification jusque dans la forme la plus féminisée de l'enfreinte. Cette inversion d'aperture que les garçons évitent, Jefferson la pratique dès que le lexique en peut supporter le témoignage³³.

Enfreintes en « è ouvert » / « é fermé »

Deux différences apparaissent immédiatement par rapport à la paire précédente : premièrement, le taux d'enfreintes, plus faible, est supérieur pour la réalisation fermée du « é » (1,6 % d'enfreintes contre 0,3 % pour « è ouvert ») ; deuxièmement, le principe de distribution n'est plus sexuel mais social. La fermeture des « è ouverts » affecte les enfants des classes moyennes, plus particulièrement les garçons (15 enfreintes contre 4 pour les filles³⁴), l'ouverture des « é fermés » (neuf enfreintes) concerne les enfants des classes populaires, Elodie en faisant six à elle seule³⁵.

Fermeture du « è ouvert »

Caractéristique des HCM, elle conforterait l'opinion reçue de la tendance à la fermeture linguistique de la bourgeoisie – Giscard tel qu'on l'imite en étant le parangon. Pourtant, une analyse des unités dans lesquelles se situe l'enfreinte, délimite un registre très fermé qui contraste avec la dispersion constatée pour la paire précédente. « Exemple » et ses dérivés reviennent

33 - Cette analyse reste indécidable, plus probante pour nous qui eûmes à recueillir cet appel à témoin qui revenait, aussi vif, aussi désespéré à chacun des recalages de bande exigé par la transcription. Nous ne proposons pas une solution, seulement ce qu'il est convenu d'appeler une interprétation, c'est-à-dire un rapport particulier entre une parole et nous qui, à la recherche d'ouvertures, n'en voulions rien savoir et qui allions en retrouver la trace, malgré nous, dans les enfreintes.

34 - Seule exception, Elodie (FCP) qui prononce « rester » avec un « é fermé », ce qui, vu le choix de syllabation entre « re-ster » et « res-ter », constitue une reprise du paramètre sur la remontée post-vocalique du cluster dans certaines suites de consonnes (cf. la fermeture du « o » chez Antoine *supra*).

35 - Sébastien (HCM) est seul dans le groupe CM à faire ce type d'enfreinte, prononçant « été » : « èté » ; de tous les enfants, il fut celui dont l'interaction fut la plus pauvre, et sa transcription fut si réduite qu'il est difficile d'en tirer quelque conclusion que ce soit.

neuf fois, « question » et ses dérivés cinq fois, soit 14 occurrences sur 20. Ces mots ont deux traits en commun :

1) ils appartiennent au vocabulaire de l'école (ils en seraient même prototypiques) ;

2) le « è ouvert » précède deux consonnes séparées par la coupe syllabique, même si dans « exemple » la forme graphique ne permet pas de repérer où se situe le cluster³⁶. Toutes les enfreintes de ce type ont en commun cette particularité d'être ambisyllabiques, le choix effectué autorisant l'apparition d'un locus de variation.

Le premier trait reste évident dans des noms de lieu comme « réfectoire » ou « vestiaire », et encore sensible dans « exposition » ou « forestier » (qui figureraient aisément le vocabulaire idéal des exercices de grammaire scolaire), mais il faudra voir une généralisation du paramètre d'ambisyllabité dans la prononciation fermée d'« exprès ». Un modèle unitaire simple de ce type d'enfreinte peut donc être construit à l'intersection d'un paradigme phonotactique et d'un registre lexical, réalisé dans notre corpus par Antoine et Jefferson, deux copains, deux « bons élèves », qui à eux deux réalisent 13 enfreintes sur 20³⁷. En revanche, il ne nous a pas été possible d'établir une relation univoque entre les enfreintes en « é fermé » et les enfreintes en « o ».

Ouverture du « é fermé »

Nous n'avons relevé que neuf occurrences, dont six pour Elodie³⁸ et une pour Nadège appelant sa copine : « *Elodie!* » avec deux enfreintes dans son nom.

Les six enfreintes d'Elodie se répartissent en deux lapsus dans une même proposition : « çui qui *essaye* # le meilleur nager », mais aussi « on a été », « vérité », « écouter » et « m'intéressait ». Si l'on peut, par troncation, retrouver « êt(re) » sous « été » ou « intéresse » sous « intéressait », les

36 - Nous n'avons pas compté comme enfreinte le « è ouvert » en syllabe ouverte de « è dit » (pour « elle dit »), ni le « é fermé » en syllabe fermée de « éni » (pour « et demi »), l'aperture restant la marque du phonème absent comme dans les exemples célèbres de Sapir. De même, « exemple » prononcé « ézamp' » ne nous semble pas déroger à l'imputation d'enfreinte, même après la réduction /gz/ /z/.

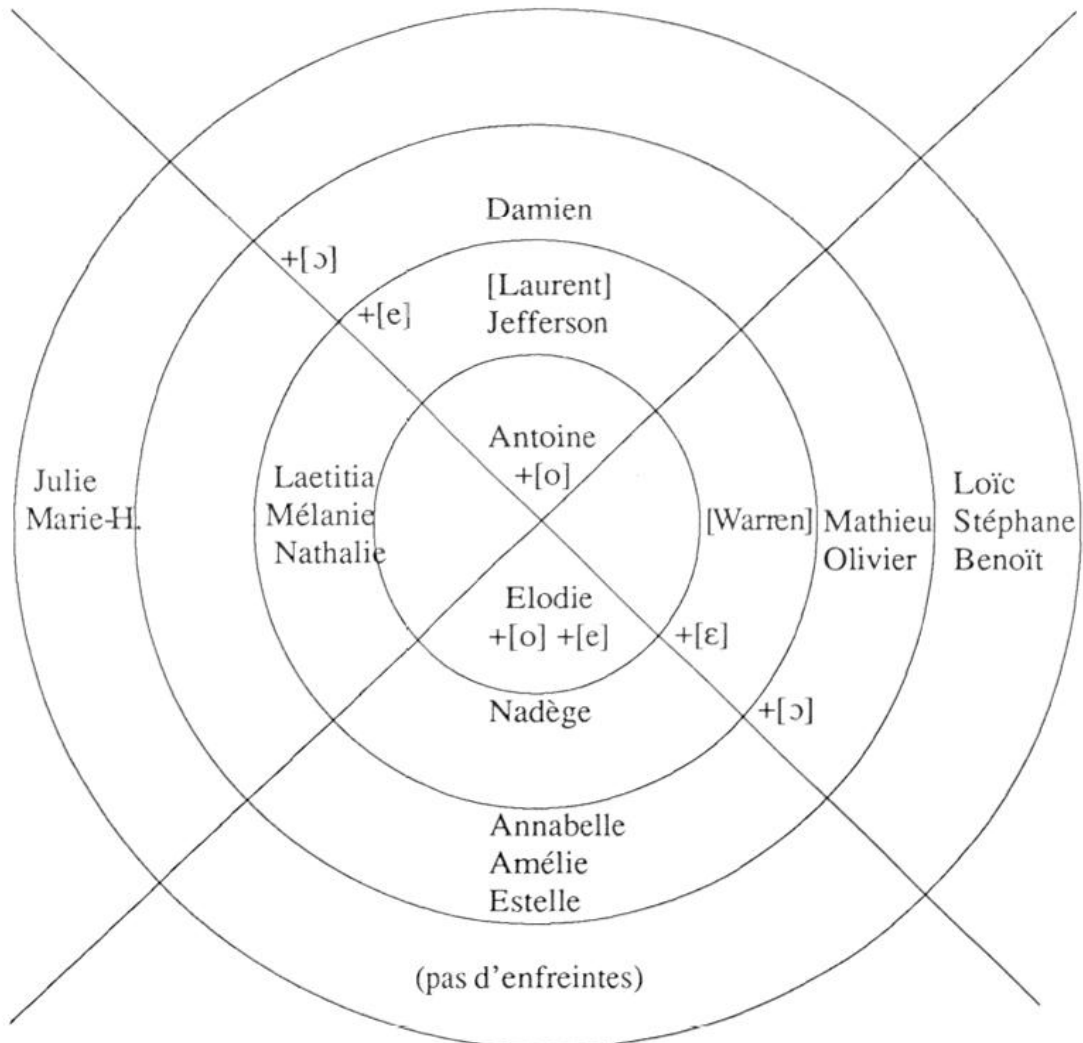
37 - Les sept enfreintes restantes se partageant entre un garçon et quatre filles qui ont chacun une ou deux enfreintes.

38 - Nous avons déjà fait allusion à celle de Sébastien ; de même, celle de Warren ne paraît pas très significative : il s'agit du « ai » de « j'ai r'doublé », ouvert par la chute du « e muet » qui modifie la syllabation.

TABLEAU CUMULATIF DES ENFREINTES

CLASSES
MOYENNES

GARÇONS



FILLES

CLASSES
POPULAIRES

deux autres formes ne sont comparables qu'au « beaucoup » de Mathieu, au « aussi » d'Olivier, provoqué, peut-être, par une tendance lourde à l'ouverture dans les classes populaires, à la fois stigmaté et signe de re-connaissance, c'est-à-dire d'identité.

CONCLUSION

On représentera sur un schéma concentrique l'ensemble des enfants en portant :

- à la périphérie ceux qui n'ont pas commis d'enfreintes ;
- à partir du cercle extérieur ceux qui en ont en « o ouvert » ;
- dans le cercle médian, pour des enfreintes supplémentaires ;
- en « é ouvert », certains des CP ;
- en « é fermés », certains des CM³⁹ ;
- et, au centre, Antoine et Elodie qui offrent l'échantillon le plus varié⁴⁰.

Notre graphe est donc *cumulatif* de la périphérie vers le centre⁴¹.

L'enfreinte apparaît alors comme un phénomène largement diffusé mais profondément différencié par des paramètres phonologiques, pragmatiques, sexuel ou sociaux.

Phonologiquement, la modification d'aperture affecte essentiellement le « o fermé » et les « eu » ; elle est marginale pour les autres voyelles moyennes (de 0,3 % à 1,6 % selon les modes de calcul). Elle est renforcée par deux traits : d'une part, l'ambisyllabité liée à la présence de deux consonnes à la suite⁴², d'autre part le paradigme des dénasalisations. Elle reflète la carence de pic accentuel ou de transparence morphologique qui stabiliseraient les blocs syllabiques et l'indécision de certains gouvernements consonantiques en français moderne.

Pragmatiquement, on peut saisir sur le vif quelques vecteurs du changement : un modèle du français scolaire (reproduit par ceux que l'excellence a déjà reconnus), fondé sur un principe de fermeture, proche de l'euphémisation⁴³, que l'on peut opposer sommairement à une langue

39 - Figurent entre crochets les enfants qui commettent des enfreintes en « é » ou « è » sans en avoir fait en « o ».

40 - Elodie commet les quatre types d'enfreintes possibles, Antoine n'omet que celles en « è ouvert ».

41 - Sébastien n'y figure pas pour les raisons indiquées supra.

42 - Il reste à dresser un tableau des suites phonotactiques qui impliquent, autorisent ou bloquent l'ambisyllabité.

43 - Conforme à la gestion euphémisée des rapports de violence symbolique étudiée par Pierre Bourdieu dans Rapport pédagogique et communication.

orale, liée aux situations concrètes, plus percutante : celle de l'apostrophe, ouvrant les « o » des prénoms, et même de « Saute! » quand il est crié comme un défi.

En spécifiant les différences liées au *sexe*, on ne peut qu'être frappé de la disymétrie entre le comportement des FCM et des autres dans l'ouverture des « o », et de la division interne entre celles qui réalisent un grand nombre d'enfreintes et celles qui n'en font pas⁴⁴, entre la conformité de Julie et de Marie-Hélène et la dynamique du changement inscrite dans les productions de Mélanie, Laetitia et Nathalie (22 enfreintes à elles trois).

Socialement, on retiendra le conservatisme phonétique des HCP (3 sans enfreintes et 3 avec une seule), opposé à l'évolution quantitativement marquée des enfants de classes moyennes. Tout se passe comme si le changement, longtemps assimilé aux « prononciations vicieuses » et aux classes populaires, se révélait pour ce qu'il est : une stratégie de distinction, associée à l'aisance à l'oral, marquée entre autres par la reproduction des réalisations scolaires.

On trouverait confirmation de ce fait dans la distribution interne des voyelles moyennes que notre équipe travaille sur le même corpus.

44 Chaque position sur le schéma est doublement interprétable, selon que l'on cherche à établir des contrastes sociaux ou des profils individuels, comme nous l'avons tenté avec Jefferson.